



Charte Achats Responsables

Toute version imprimée de ce document est destinée à servir de référence uniquement. Les utilisateurs de ce document sont personnellement responsables de l'utilisation de la version officielle et de la vérification de l'intégralité des copies et de la version officielle.

Introduction

Chers partenaires,

Dans un environnement industriel en constante évolution, la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement est essentielle pour la compétitivité et la création de valeur.

Chez PICOT, nous sommes convaincus que la performance durable repose sur des partenariats solides, responsables et innovants, capables d'accompagner notre croissance et de répondre aux exigences de nos marchés.

Chaque décision d'achat engage la réputation et la pérennité de notre Groupe, c'est pourquoi nous attendons de nos partenaires qu'ils partagent notre exigence d'exemplarité, d'engagement et d'anticipation des enjeux futurs : excellence, conformité, sécurité, innovation et responsabilité sociale et environnementale.

Cette Charte incarne notre ambition commune de construire une chaîne de valeur robuste et responsable, fondée sur la transparence, la loyauté et l'amélioration continue, afin que chaque collaboration soit un moteur de progrès.

En adoptant cette Charte Achats Responsables, le Groupe PICOT réaffirme sa conviction que la création de valeur ne peut être durable que si elle repose sur des pratiques respectueuses des personnes, de l'environnement et de l'intégrité des affaires. Nous invitons l'ensemble de nos partenaires à s'associer à cette ambition et à contribuer à bâtir une chaîne d'approvisionnement et d'achats éthique, transparente et durable.

*Grégory LEPAGE
Directeur Général PICOT*

1. OBJECTIFS

A travers la présente Charte Achats Responsables, le Groupe PICOT (PICOT SAS et ses filiales) souhaite :

- Promouvoir des pratiques commerciales éthiques et transparentes,
- Renforcer la confiance et la loyauté avec ses fournisseurs,
- Réduire son impact environnemental et contribuer à la transition écologique,
- Valoriser l'innovation et l'amélioration continue au service de la performance durable,
- Soutenir l'emploi et les savoir-faire sur ses territoires d'implantation.

Cette Charte complète le Code de Conduite du Groupe PICOT et les Conditions Générales d'Achat. Elle constitue un **socle commun de valeurs** et de pratiques responsables, destiné à guider et à encadrer les relations d'affaires dans un esprit de loyauté, de respect mutuel et de progrès partagé.

2. PRINCIPES FONDAMENTAUX

Respect des Lois et Règlements

Le Groupe PICOT et ses partenaires s'engagent à respecter l'ensemble des lois et normes internationales, notamment en matière de droits humains, de concurrence, de protection des données et de lutte contre la corruption.

Les fournisseurs doivent garantir des conditions de travail équitables, proscrire toute forme de travail forcé ou d'exploitation des enfants, et traiter leurs collaborateurs avec dignité.

Transparence et équité dans la sélection des fournisseurs

La politique achats du Groupe PICOT repose sur la transparence et l'équité : la sélection des fournisseurs est impartiale, basée sur des critères objectifs (qualité, coût, fiabilité, innovation, engagements RSE).

Toute pratique contraire à l'intégrité (corruption, favoritisme, collusion) est proscrite, et les cadeaux ou avantages ne doivent jamais influencer une décision.

Cette exigence garantit des partenariats alignés sur nos valeurs et une chaîne d'approvisionnement durable.

Droits humains et conditions de travail

La protection des droits humains et des conditions de travail est une priorité absolue pour le Groupe PICOT. Toute forme de travail forcé, d'exploitation des enfants ou de discrimination est interdite. Les partenaires doivent garantir à leurs salariés un environnement sûr, équitable et inclusif, favorisant la diversité et l'égalité professionnelle. Le Groupe PICOT veille à offrir à ses collaborateurs un cadre respectueux conforme aux meilleures pratiques sociales et éthiques.

Suivi des engagements mutuels

Le Groupe PICOT exige de ses fournisseurs et collaborateurs le respect des délais, de la concurrence, des engagements contractuels et de la qualité.

Les manquements peuvent entraîner des pénalités pour garantir la fiabilité des opérations. La collaboration vise l'amélioration continue et l'optimisation des performances.

Confidentialité

Toutes les informations échangées sont traitées avec la plus grande confidentialité, dans le respect du RGPD et des normes de cybersécurité. Chaque contrat intègre des clauses de confidentialité précisant les obligations des parties.

Absence de conflits d'intérêts

L'indépendance et l'impartialité sont essentielles dans les achats du Groupe PICOT : les décisions sont prises sans favoritisme ni collusion, selon des critères objectifs (qualité, prix, fiabilité). Les conflits d'intérêts doivent être déclarés et les cadeaux ou invitations strictement encadrés pour garantir l'intégrité du processus.

3. DEVELOPPEMENT DURABLE ET RSE

La protection de l'environnement est au cœur de nos priorités. Face à l'urgence climatique, nous considérons la transition écologique comme une responsabilité collective.

Le Groupe PICOT s'est fixé des objectifs ambitieux : réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2030 par rapport à 2022 et atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Ces engagements dictent nos décisions, nos investissements et nos partenariats.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils participent activement à cette dynamique en s'engageant dans une démarche de développement durable : réduction des émissions de CO₂, éco-conception, gestion responsable des ressources, respect des droits des travailleurs et promotion de la diversité.

En tant que contributeur aux objectifs de développement durable des nations unies, nous attendons également de nos fournisseurs qu'ils respectent strictement les principes et exigences définis dans ce référentiel.

Des audits réguliers permettent d'évaluer et d'accompagner la progression de nos partenaires.

4. PROCESSUS ACHATS

Le Groupe PICOT suit un processus Achats classique répondant aux principes suivants :

- Le processus de sélection des fournisseurs doit être formel, professionnel, transparent, indépendant de toute influence et s'effectuer sur des critères objectifs,
- Les fournisseurs doivent être traités de manière égale (transmission des mêmes informations, demande des mêmes délais, évaluation des offres selon les mêmes critères...),
- Les informations reçues de la part des fournisseurs sont confidentielles et à ce titre ne doivent pas être divulguées aux autres compétiteurs.

5. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI

La mise en œuvre de cette Charte repose sur :

- L'application de ses principes tout au long de la relation avec le fournisseur, et notamment son intégration à tout appel d'offres, commande et/ou contrat,
- Un suivi régulier, des audits périodiques et un dialogue continu avec nos partenaires pour identifier les axes de progrès,
- Des actions correctives pouvant être demandées en cas de non-respect des engagements,
- La possibilité de mettre fin à la relation commerciale en cas de manquement grave ou répété.

Il ne s'agit pas seulement de se conformer à des règles, mais de progresser ensemble, dans l'intérêt commun, vers une performance durable et responsable.

6. ALERTE ET PROTECTION

Tout collaborateur ou partenaire est encouragé à signaler toute situation non conforme, dans un cadre confidentiel et sécurisé. Les lanceurs d'alerte sont protégés contre toute forme de représailles.

La page de signalement est directement accessible en scannant le QR code ci-contre.



7. CHAMP D'APPLICATION

Cette Charte s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe PICOT, ainsi qu'à tous les fournisseurs, sous-traitants, prestataires et partenaires commerciaux du Groupe, impliqués dans notre chaîne de valeur. Elle est intégrée dans nos contrats, nos appels d'offres et nos Conditions Générales d'Achat. Elle constitue un cadre de référence pour toutes les parties prenantes et doit être respectée tout au long de la relation commerciale.